BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MAZAN

HIVER 2015

Les lumières de la ville

Dossier : 1914-2014 le centenaire

[Sommaire

Edito 3

Brèves 4 - 5

Du nouveau chez les commerçants 5

Gens d'ici 6

Dossier : 1914-2014 le centenaire 7 - 10

Compte rendu du conseil municipal 11

Expression de l'opposition 11

Infos communales 12 - 15

Les rendez-vous de l'hiver 16 - 17

Etat civil - Infos pratiques 18

Page de Mazan Dynamique 19

MAZAN, bulletin d'informations municipales - Hiver 2015
Publication trimestrielle
Editeur : Mairie de MAZAN
Hôtel de ville - 66 boulevard de la Tournelle
84380 MAZAN
Tél. 04 90 69 70 19
E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr
Site : www.mazan.fr
Directeur de publication : Aimé Navello
Élu responsable de la publication, rédacteur en chef : Gérard Megel
Élue à la communication : Michèle Michel
Rédacteurs : Coralie Salmeron, Emmanuelle Baills, François Richy
Crédit photos : Service communication de la mairie de Mazan, Paul Natoli, KH Communication
Maquette : KH Communication
Impression : Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé
Tirage : 3 000 exemplaires
ISSN : 1143-9769

Mazan terroir du géant

[Edito

Une année de plus de passée. Cette dernière aura été fertile en évènements importants : élections municipales, élections sénatoriales. Elle l'aura été aussi au niveau des normes, des dotations d'état, des taxes, des rythmes scolaires… qui auront pour conséquence la perte de plus d'un million d'euros au cours de la mandature.

Le manque à gagner aura évidemment une influence sur l'investissement et par ricochet sur le BTP et les emplois ce qui n'est pas, dans la conjoncture actuelle, particulièrement rassurant.
Néanmoins les promesses que nous avons faites seront respectées : pas d'augmentation du taux des impôts, fin des travaux à l'école de la Condamine, aménagement de la bibliothèque et du centre culturel à l'école Foussa, création d'un skate-park, poursuite de l'embellissement du village (rue Porte de Carpentras, impasse des Barbiers…) et si les deniers le permettent, aménagement de la place de la mairie et création d'un dojo.

Comme vous pouvez le constater les projets ne manquent pas, mais pour l'instant, pensons aux fêtes de fin d'année que je vous souhaite les meilleures possibles.

Je vous attends d'ailleurs nombreux à la cérémonie des vœux à la population, le 9 janvier à 19h15, organisée à la Boiserie. La cérémonie sera suivie d'un spectacle musical «Cosi Fan tutte» qui, je l'espère, va vous plaire. Nous partagerons ensuite la traditionnelle galette des rois.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et à tous.

Votre Maire
Aimé NAVELLO

Handball, Téléthon, crèche, hommage

HANDBALL

Belle victoire de Toulon face à Bourg-de-Péage (40 à 26). Un très beau match qui s'est joué en présence d'Aimé Navello, Maire de Mazan et Francis Adolphe, Président de la COVE.

PIROUETTES

Depuis novembre 2012, la crèche associative « Pirouettes » accueille dans ses nouveaux locaux colorés les jeunes enfants à partir de 3 mois.
Les professionnelles de la petite enfance, coordonnées par Martine Demangeon, responsable pédagogique, travaillent autour de plusieurs valeurs éducatives : le respect de l'individualité au sein d'un groupe, l'apprentissage de l'autonomie, l'éveil au mouvement et à l'art.
Par jour, ce sont 45 enfants qui sont accueillis et répartis en 3 groupes.
Différents espaces ont été aménagés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge : le coin cocooning pour les bébés, l'espace sensoriel pour les plus grands.
Cette année, la directrice Katy Grevot et la responsable pédagogique, toutes deux diplômées éducatrices de jeunes enfants orientent leur travail sur la thématique de l'art pour les tous petits : activités manuelles basées sur des œuvres d'art, participations à des spectacles à l'extérieur, interventions de professionnels pour animer des ateliers d'éveil corporel et musical, etc.
La crèche est un lieu dans lequel l'enfant grandit à son rythme, dans le respect de ses besoins spécifiques.
Saluons le travail du conseil d'administration, présidé par Laurence Meysen et composé de parents bénévoles qui s'investissent au quotidien afin de donner les moyens humains et financiers à la direction pour que l'équipe travaille dans de bonnes conditions, dans un cadre agréable et sécurisant.
Ouverture du lundi au jeudi de 7h30 à 18h15 et le vendredi de 7h30 à 17h15.
Contact : 04 90 69 86 07

WEEK-END DU TÉLÉTHON

Les activités du Téléthon ont débuté le samedi 6 décembre dès 7h du matin avec le portage de petits déjeuners par les vététistes des Saute Ribes et les Amis du Carrí.
Vint ensuite un rassemblement d'une cinquantaine de motos et de quads du moto-club mazanais, qui a effectué différents parcours de découverte avant de se retrouver autour d'un repas le midi.
De leur côté, les jeunes de l'Espace jeunes ont déployé toute leur énergie pour tenter de maintenir les activités prévues à l'extérieur et ce malgré le vent et la pluie. Tandis que pendant ce temps les amateurs de tango ont pu esquisser leur pas de deux à la Salle Saint-Dominique.
La soirée s'est poursuivie à la Boiserie avec le loto du SCM football, le premier de la saison, qui a connu une belle affluence. Le weekend s'est clôturé dans la bonne humeur avec le traditionnel thé dansant de l'Amicale des retraités.
Cette très belle mobilisation au profit du Téléthon a été orchestrée de main de maître par Sundy Thiébaut, adjointe à l'enfance et la jeunesse et l'Espace jeunes de Mazan.

HOMMAGE À MISTRAL RÉUSSI

C'est en conclusion de la semaine provençale et en hommage au centenaire de la mort de Frédéric Mistral, que la plaque commémorative a été dévoilée à l'espace Camille et Louis Tiran, le samedi 25 octobre en présence des élus de Mazan et de l'association Li Gent Dou brès à l'initiative de cette cérémonie.
De nombreuses animations, organisées par Li gent Dou bres, se sont succédées tout au long de la semaine (expositions, conférences, spectacles) afin de promouvoir la langue et la culture provençale.

CADEAUX AUX ANCIENS

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, Yvette Long élue aux affaires sociales et représentante du CCAS et Michèle Michel élue à la communication, offrent leurs cadeaux aux personnes âgées de plus de 90 ans. Cette année Monsieur et Madame Sourdon ont eu le plaisir de les recevoir.

Du nouveau chez les commerçants

L'ARDOISE

Après trois années de sommeil, le « Saint Germain » situé sur le boulevard de la Tournelle renaît sous une appellation nouvelle : « L'Ardoise ».

Repris par Amélie L'hôte et Clément Bazin tout récemment, il est désormais opérationnel. Le chef Clément Bazin a grandi et s'est formé dans la cuisine gastronomique, au Château de Rochegude d'abord, puis au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape.
A un niveau plus abordable, il déploie une cuisine du marché, faite de produits frais transformés sur place ! Ouverture le midi du lundi au samedi, ainsi que vendredi et samedi soir.
Contact : 04 90 61 78 30

PARFUMS DE FLEURS

Boulevard des Innocents, l'enseigne n'a pas changé. L'activité non plus ! C'est toujours un magasin de fleurs, de bijoux et de décorations.
Le tandem Coralie Madon et Trinidad Madon, la fille et la maman, vous accueille avec sourire et compétence. Fière de son CAP de fleuriste, Coralie officie dans son univers odorant et coloré.

Des fleurs fraîches ou en pots, des arrangements de toutes sortes sur les supports à votre goût…Des bijoux artisanaux, des parfums d'intérieur, de quoi satisfaire tous les moments et toutes les fêtes.
Contact : 04 86 71 50 02

MARIE DECITRE PÉDICURE-PODOLOGUE

Toute jeune diplômée d'une école parisienne en pédicure et podologie, Marie Decitre, issue d'une famille mazanaise, a choisi de revenir exercer sa profession à Mazan : « *Je suis très attachée à ma région, si la vie parisienne m'a plu le temps de mes études, je ne me voyais pas travailler ailleurs qu'à la campagne.* »
Élève à l'école Saint-Dominique, elle poursuit une scolarité classique, puis après un an de classe préparatoire, elle réussit le concours d'entrée à l'école de pédicure podologie de Paris. Elle apprend son métier pendant trois ans et avoue avoir particulièrement apprécié les cours de pratique en pédicure « *Dès le premier mois d'école nous recevions le public régulièrement sous le contrôle de trois professeurs.* » Après divers remplacements dans des cabinets de la région, elle s'est installée depuis peu à Mazan au quartier du Colombier.
Elle réalise également des petits appareillages et semelles orthopédiques. Les pieds portent le corps et c'est pour cette raison qu'elle veille à leur apporter le plus grand soin avec douceur.
Contact : Marie Decitre
04 90 60 92 72 / 06 59 62 70 78

Elisabeth Jouan
Du sport aux jeux

Sport et jeux : deux mots clés qui conditionnent la vie d'Élisabeth Jouan. Comme tout enfant, peut-être même un peu plus, elle a joué avec déjà ce précoce esprit de compétition : patiner un peu plus vite que les autres, grimper un peu plus haut, nager un peu plus loin… Et c'est ainsi que tout naturellement elle s'est adonnée au sport. Au ski dans les Pyrénées dont elle est originaire, à la natation et au handball où elle a véritablement fait carrière pendant 25 ans, à tous les niveaux, jusqu'en national. Parallèlement, suite à des études et au professorat d'éducation physique et sportive, elle a aussi formé et développé des générations de jeunes, pendant 22 ans au collège Raspail de Carpentras et 10 ans au collège André Malraux de Mazan.

Et puis un jour, c'est la blessure à un genou, qui remet en cause une activité passionnelle. Son goût du jeu - son addiction ? - loin de disparaître, on ne change pas si vite, l'oriente tout naturellement vers des jeux de connaissance, tant elle a toujours été curieuse de tout. Et puis c'est l'engrenage. Elle rejoint dès lors un club « *questions pour un champion* » à Morières-Lès-Avignon, le seul du département. Toujours des jeux d'esprit et de culture générale, et entreprend une quasi carrière de candidate en 1980. Ça se passe à côté de la poste, à Carpentras, où sélection et enregistrement se déroulent sur place : « *les jeux de 20 heures* », pour ceux qui se rappellent. Et puis, un enchaînement continu. Huit participations, entre 1998 et 2005 à « *Questions pour un champion* », sous la houlette de Julien Lepers, *« Slam »* mené par Cyril Féraud, *« Que le meilleur gagne* », animé par Nagui, « *En toutes lettres* », un jeu de Pierre Bellemare et Julien Courbet… pour arriver récemment à « *Les douze coups de midi* », présenté par Jean-Luc Reichmann.

En pleine lumière, succès et réussite ! Son meilleur souvenir : l'immense plaisir de jouer dans des conditions d'excellence, avec un animateur, des sélectionneurs et des techniciens sympathiques et chaleureux. Et puis, le constat étonné, le pouvoir de la télévision, une formidable machine à développer la notoriété ! Reconnue chez elle et au-delà, même lors d'une discrète pause repas sur la route des studios parisiens, identifiée et interpelée avec bienveillance et gentillesse. Encouragée et félicitée par des connaissances et des anonymes…Et par Mazan, sa ville, dont elle porte haut le nom et les couleurs.

Bravo Elisabeth Jouant… Euh non pardon… Élisabeth Jouan !

1914-2014
Le centenaire

Notre nation, et sans doute notre cas n'est-il pas unique, riche d'une longue histoire, cultive depuis toujours un attachement particulier à son passé. Passé qui ressurgit périodiquement lors des commémorations, ces temps forts où, indépendamment de toute idéologie et de tout engagement politique, la population se doit de se retrouver et de se ressouder. « Ne pas oublier son histoire » semble être un marqueur inscrit dans nos gènes, tout comme gravé dans le marbre ou la pierre des monuments aux morts soigneusement entretenus jusque dans les plus petites communes de France. Dans des lieux plus prestigieux aussi qui attirent chaque année leur foule de pèlerins laïcs, alliant ainsi tourisme et mémoire. C'est dans cet esprit et cette tradition que vient d'être érigé, à la mémoire des combattants partis en guerre pour défendre leur patrie et ses valeurs, l' « *Anneau de la Mémoire* », dans le Pas-de-Calais, à Notre-Dame-de-Lorette, à côté du plus grand ossuaire de France. Les noms de plus de 580 000 combattants, originaires du monde entier, y sont inscrits en toute fraternité commune sur 500 plaques d'acier. En 2014, la célébration du 11 novembre prend ainsi une résonnance tout à fait particulière. « *La violence de la mort de masse qui a frappé notre territoire exigeait un monument durable* » a déclaré l'historien Yves Le Mauer, concepteur de l'anneau.

Depuis 1920, tout juste après la fin de cette première guerre mondiale, la nation commémore le soldat inconnu, soldat mort pour son pays, soldat qui symbolise toutes les victimes de toutes les guerres.

Au fait, d'où vient ce symbole ?

Il est né d'un projet de loi déposé le 2 novembre 1920, pour « ordonner la translation à Paris et le dépôt à l'Arc-de-Triomphe des restes d'un soldat inconnu, mort pour la France au cours de la grande guerre ».Projet de loi approuvé le 8 novembre par l'Assemblée nationale à l'unanimité. Des cercueils des victimes issues des fronts des combats avaient été rassemblés à la citadelle de Verdun, et c'est à un jeune caporal du 132ème régiment qu'incomba le choix du soldat inconnu, parmi 8 victimes. Il s'arrêta sur le 6ème qui depuis le 11 novembre 1920 repose à Paris.

Que reste-t-il dans les mémoires de cette grande guerre, évoquée un peu plus que d'habitude, à l'occasion du centenaire de sa déclaration ?

Chacun sait que notre pays a toujours connu quelques difficultés dans l'acceptation et la représentation de son histoire. Périodiquement ressurgissent des querelles – stériles ?- sur l'esclavagisme, les guerres coloniales…où politiques et historiens ne manquent pas parfois de se déchirer. La grande guerre ne faillit pas à cette tradition, et pendant longtemps, la version officielle, édulcorée, voire aseptisée a occulté la réalité historique.

En effet, quand la guerre éclate, tout le pays se sent concerné. La seule voix pacifiste s'est éteinte, Jaurès a

Les militaires dans les tranchées

été assassiné la veille du conflit. Un message unique s'impose à tous : la guerre est juste, il est du devoir de tous les citoyens de se mettre au service de la grande cause nationale. Les politiques justifient les choix de l'Etat-Major, l'Eglise très influente et prégnante entre en croisade et prêche la ferveur. Les programmes scolaires s'adaptent aux circonstances en magnifiant les notions de patrie et de devoir civique. La presse également ne manque pas de surenchère pour se conformer à l'air ambiant. Bref, le politiquement correct a mis tout le monde au pas.

Et puis, face à la durée du conflit, l'élan unanime et sacré s'essouffle. Les états-majors prédisaient une guerre courte, six semaines côté allemand ! Et très vite c'est l'enterrement dans les tranchées, dès novembre 1914, et ça va durer jusqu'en mars 1918 ! Ce sont tout simplement trois années et demie d'enlisement, de froid, de crasse, de parasites, ponctuées d'atroces boucheries. Ce sont essentiellement des travaux de terrassement, où les poilus manient parfois plus la pelle et la pioche que le fusil, où les tranchées tracent des lignes parallèles reliées par des boyaux étroits, creusées d'abris souterrains, protégées par des barbelés. Le sol est constamment pilonné par l'artillerie, il faut sans cesse colmater, renforcer, reconstruire et recreuser. L'assaut, quand il intervient, est synonyme de tuerie, c'est la mort au bout du chemin. Il faut être solide pour résister et continuer à y croire. Les mutineries déclenchées çà et là sont durement réprimées, les faits censurés. On estime à 3 500 le nombre de mutins fusillés. Avec le temps, une vie se développe dans ce milieu hostile, ces lieux sinistres, une vie bon enfant avec le recul : un artisanat pour s'occuper, des dessins et des nombreux écrits fort utiles pour traduire le ressenti des combattants, et qui en disent long sur les mentalités et les états d'esprit. Et tout un vocabulaire aussi, au florilège duquel on peut citer des mots comme limoger (en 1916, Joffre envoie à Limoges les officiers « *incapables* »), no man's land (terrain situé entre les deux fronts), avoir les jetons, avoir le bourdon…

Cette guerre a marqué les esprits comme elle a marqué les corps. Elle sert souvent de référence lorsqu'on étudie l'évolution politique, économique et sociale du monde. C'est vrai qu'après 1919, plus rien n'est comme avant 1914.C'est une entrée fracassante dans le XXème siècle.

C'est la guerre où tous les records ont été battus : 900 tués par jour, 1 mobilisé sur 3 n'est pas rentré chez lui, des destructions énormes, un coût exorbitant, une folie humaine démesurée…

C'est la guerre où s'affirme la suprématie mondiale des Etats-Unis. La visite du Président Wilson à Paris en 1919 revêt une valeur symbole. Il est le premier président américain à sortir de son pays.

« Terres de poilus » une création du Trac jouée à la Boiserie en commémoration de la grande guerre.

C'est la guerre qui marque le début de l'émancipation des femmes, compte tenu de leur rôle joué à l'arrière, émancipation lente puisqu'elles vont encore attendre un quart de siècle avant de pouvoir voter.
C'est la guerre qui voit pour la première fois la mobilisation des médias : information triée, battage pour le moral des combattants et des civils…
C'est la guerre qui a provoqué un formidable développement des armes : armes chimiques, aviation, artillerie, chars d'assaut…
C'est enfin, la guerre dont tout le monde souhaitait que ce fût la dernière. « *La der des der* ». Beau qualificatif qui ne manque pas de bousculer ce qu'il est convenu d'appeler les leçons de l'histoire. Si, effectivement ces leçons étaient assimilées, il n'y en aurait pas eu d'autres…

Les manifestations liées au centenaire à Mazan
Une mobilisation massive en quelque sorte, du monde scolaire, associatif et culturel, avec une implication et un soutien efficace de la municipalité. C'est, outre la cérémonie mobilisant encore davantage que d'habitude la population, une exposition à l'office de tourisme, une conférence animée par Maryvonne Mathieu et un spectacle « Terres de poilus » à la Boiserie.

L'exposition à l'office de tourisme
Une initiative partagée résultant d'une entente entre le Cercle Républicain, les écoles Foussa et St Dominique et l'équipe de l'office du tourisme. C'est ainsi que les élèves ont été invités à apporter tous documents ou objets, conservés dans les familles et ayant un rapport avec la première guerre mondiale. Pourquoi ? Il s'agissait en fait, selon le souhait de M Clapaud, président du Cercle, de faire toucher du doigt une réalité concrète, susceptible d'ouvrir des discussions en famille et peut-être en classe ? Après tout, cent ans c'est court à l'échelle de l'histoire, et chaque enfant a pu entendre parler du conflit dans son milieu familial, par des parents proches ou éloignés, transmettant des témoignages hérités des aïeux.
Les documents collectés, mis en présentation par le personnel de l'office du tourisme, et regroupés par thèmes, éclairent sur la vie au front, la vie dans les tranchées, la vie économique à l'arrière, ce qui se passe à l'école, à l'église et ce dont la presse rend compte. En fait, l'intérêt premier est d'avoir résolument

Cérémonie du 11 novembre 2014 à Mazan

tourné le dos aux faits de guerre, en présentant des documents et des témoignages pour montrer la vie. La vie des combattants et leurs occupations, la vie qui continue loin des zones de combat, animée par les femmes pour satisfaire les besoins économiques de tous ordres, la vie à l'école, bref la vie de la nation, entièrement mobilisée à une cause. Le Cercle Républicain dotera les écoles participantes d'ouvrages sur la période concernée.
Le tout en simultané avec une exposition sur Jaurès, venant en quelque sorte en contrepoint, qui a aussi fort intéressé le public.

La conférence « Les femmes dans la tourmente de 14/18 » a fait le plein, d'un public curieux et intéressé. Auteure et conférencière, Maryvonne Mathieu a animé la soirée du 10 novembre, une date peut-être pas tout à fait choisie au hasard ! Le tout reprenant le titre de son livre en éclairant quelques temps forts.
Même si le titre peut y faire penser, l'auteur ne se considère pas comme une militante, tout en ayant toujours soutenu et défendu la cause féminine. Elle met les femmes en exergue, au vu du rôle important qu'elles ont joué tout au long des 4 années de guerre. Ce goût particulier qu'elle manifeste pour cette période, elle ne l'a pas choisi. Comme elle se plaît à le dire, « *c'est la guerre qui m'a choisie* ». Et elle raconte. « *Jeune enseignante dans le Morvan, mes élèves m'ont un jour rapporté une boîte à chaussures, bourrées de cartes postales des années 1900/1920, récupérée dans une décharge. C'est alors que je suis devenue collectionneuse, j'ai ainsi entassé une énorme iconographie et ce sont mes collections qui m'imposent mes écrits.* »
Et puis l'idée a fait son chemin, et l'année du centenaire a été l'occasion de publier un ouvrage où le document et l'image occupent une place maîtresse. Elle pense qu'il s'agit là de la meilleure pédagogie pour évoquer et montrer la vie. Des images, photos et dessins, non dépourvus d'humour, doivent faciliter la compréhension par le lecteur des conditions difficiles et souvent horribles de la vie quotidienne en cette période plus que troublée de la guerre.

La cérémonie du 11 novembre
Au-delà de la partie traditionnelle et protocolaire, un grand merci aux établissements scolaires qui ont apporté leur concours, montrant une fois de plus que les nouvelles générations contribuent largement au devoir de mémoire. Les élèves, sous la conduite bien entendu de leurs professeurs, ont relaté, comme l'exposition, la conférencière et les comédiens, la vie… la VIE ! Même si la guerre évoque davantage la mort. Les élèves du Collège André Malraux ainsi que ceux de l'école Foussa ont lu des extraits de lettres de poilus, tandis que ceux de l'école Saint-Dominique ont interprété un chant provocateur à l'époque de sa rédaction **«** *Non, non, plus de combat* **».**

Terres de poilus : colporteurs d'histoires
Dans *Terre de Poilus*, lettres de soldats, carnets des tranchées, récits romanesques et chansons nourrissent le dialogue dramatique entre les hommes partis au front et les femmes restées aux champs. Dans cette pièce, l'absurdité de la guerre, ses violences, ses injustices, sont dépeintes dans un langage métaphorique et poétique. Les tableaux s'enchaînent laissant éclater les choeurs des femmes et des hommes.
Ils chantent la peur, la solitude, l'espoir des jours meilleurs, la liberté, sur des airs populaires revisités (« *Ma tonkinoise* ») et d'autres plus subversifs (« *La chanson de Craonne* ») qui valurent à leurs chanteurs d'être fusillés…

Compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire. Vingt-neuf conseillers municipaux étaient présents ou représentés.

L'assemblée :

- a pris acte de l'obligation qui lui est faite par le Préfet de réaliser 39 logements sociaux pour la période 2014/2016 et s'est engagée à tout mettre en œuvre pour mobiliser les moyens nécessaires au respect de cet objectif ;
- a approuvé le principe d'une participation financière de la commune pour l'acquisition de 28 logements locatifs quartier La Bruyssande pour un montant maximum de 70 000€ à verser à la Société Grand Delta Habitat et autorisé M. le Maire à signer la convention correspondante ;
- a autorisé M. le Maire à signer une convention avec l'Etat fixant certaines dispositions de location de 2 logements sociaux sis place du 14 juillet ainsi que les baux conventionnés correspondants ;
- a approuvé le projet de la COVE de création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols, suite au désengagement de la DDT ;
- a pris acte de la mise à disposition d'un agent de la commune auprès de la CoVe en vue d'exercer ses fonctions au sein du service commun d'instruction du droit des sols dans le cadre d'une convention entre les deux collectivités ;
- a adopté les modifications du protocole sur l'aménagement et la réduction du temps de travail qui intègrent les nouveaux rythmes scolaires et les activités liées à l'évènementiel ;
- a adopté le complément de programmation de la salle de la Boiserie pour décembre 2014 et janvier 2015 ;
- a pris acte des rapports d'activités 2013 de la CoVe, du Syndicat Mixte Eaux de la Région Rhône Ventoux, du Syndicat Mixte Comtat Ventoux, du Syndicat Mixte d'Aménagement et de d'Equipement du Mont Ventoux, de l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, du Syndicat Mixte Forestier ;
- a pris acte des rapports 2013 des délégataires : prix et qualité du service public de l'eau potable, service de l'eau, Mont Serein, prix et qualité du service d'assainissement non collectif, assainissement collectif, prix et qualité du service d'assainissement collectif ;

Elle a décidé :

- de lancer une enquête publique en vue du déclassement et de la vente du fond de la rue des Salpêtriers qui se termine en impasse et que des propriétaires de parcelles attenantes souhaitent acquérir.
- d'adopter le budget supplémentaire Ville 2014 ;
- d'attribuer des subventions au « Cercle Républicain de Mazan », au « Sporting Club Mazan Hand-ball » et à la « cantine associative La Condamine » ;
- d'attribuer une indemnité de conseil à la nouvelle trésorière municipale ;

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal puis il a répondu à des questions diverses.

Expression de l'opposition

MAZAN AVEC VOUS

Nous avons la volonté de placer l'année 2015 sous le signe de l'amabilité, du travail, de l'efficacité, de la vérité, de la sincérité. Dans un climat apaisé, nous souhaitons que notre engagement soit partagé avec l'ensemble du Conseil Municipal dans l'intérêt des mazanais et du personnel municipal.

De l'année 2014 nous retiendrons un engagement partagé par toutes les listes en présence lors des élections : Pas d'augmentation des impôts locaux.

De la majorité que les mazanais ont choisi de placer à la mairie, nous attendons qu'elle tienne ses promesses et qu'elle réalise dans les cinq prochaines années tous les projets inscrits dans sa profession de foi.

Enfin, pour toutes les Mazanaises et tous les Mazanais, nous souhaitons le meilleurs pour cette nouvelle année;
La santé et le bonheur pour tous.
La réussite professionnelle et scolaire pour les plus jeunes.
Tous les membres de la liste « Mazan avec Vous se joignent à nous pour vous souhaiter une très BONNE ANNEE 2015 et vous donnent rendez-vous sur le site «www.mazan-avec-vous.fr»

Geneviève Dupille, Magalie Candel, Patrick Zambelli, Jean Louis Bourrie, René Cecchetto, Louis Bonnet

LA GAUCHE MAZANAISE

Une récente interview de Monsieur Navello titrait « un maire presque heureux, malgré quelques difficultés… ».
Baisse des dotations, hausse de la TVA, une découverte ?
Bien sûr que non, tous les maires le savaient, comme Monsieur Navello d'ailleurs, lors de la campagne électorale.
Avec un grand cynisme, il prend prétexte de l'endettement de la commune, 856 € par habitant aujourd'hui (192€ à son arrivée en 2008) et des baisses de dotations pour justifier la non réalisation probable de ses promesses de campagne.
Il est cocasse qu'il dise ne pas vouloir endetter davantage ses concitoyens.
Rappelez-vous :
- la Boiserie dont le coût a été supérieur de 1,5 million d'euros au budget initial (total 5 millions d'euros)
- l'agrandissement de l'école la Condamine, 4 millions d'euros.

Deux projets phares menés, nous semble t-il, par Monsieur Navello ! La dette, c'est lui !
Une situation dénoncée par notre élu, Jean-François Clapaud, lors du vote du budget 2014, seul conseiller municipal à s'y opposer.
Les logements sociaux ? Du fait de leur nombre très insuffisant, les Mazanais ne trouvent pas à se loger à des loyers abordables et paient une amende de 57 906 €/an.
Le Préfet a mis Mazan « sous tutelle », il est désormais seul décideur pour atteindre les objectifs fixés par la loi.
Alors un maire presque heureux… mais qu'en est-il des Mazanais ?
Quoiqu'il en soit, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2015.
Soyez assurés que nous continuerons d'être force de propositions pour améliorer votre quotidien.

Pour la Gauche mazanaise, Jean-François Clapaud.
Contact : la-gauche-mazanaise@hotmail.fr

« Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la « démocratie et aux libertés », un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les textes publiés reprennent littéralement ceux fournis par leurs auteurs. »

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

La programmation annoncée se révèle respectée. La chaufferie au bois, retenue au titre du développement durable, doit être doublée d'une autre chaudière, selon le bureau d'études et comme la pratique en est couramment répandue. L'idée première de conserver et remettre en état l'ancienne chaudière au fioul a dû être abandonnée, au motif de sa vétusté et donc de sa fiabilité non assurée sur au moins le moyen terme. Une question de prix aussi, sa remise en état se révélant plus onéreuse que l'achat d'une chaudière nouvelle génération. En fait, pourquoi une chaudière complémentaire pour doubler celle à bois ?

La chaudière à bois, dépendant d'une filière locale, se révèle performante pour de longues périodes de chauffe, pour un chauffage régulier, par temps normalement froid. Son inertie ne permet pas une réactivité suffisante pour le chauffage de courte période, pour les intersaisons lorsque la demande est faible, ainsi que pour les périodes de froid exceptionnel. Ainsi, dans le souci d'optimiser les énergies utilisées, dans la recherche d'une adaptabilité au plus près des besoins, la dualité des énergies constitue la réponse la plus pertinente.

Certes cela représente un investissement, guère plus élevé qu'une remise en état, mais comme pour les autres réalisations, la Boiserie par exemple, ce sont les frais de fonctionnement qui seront ainsi minorés sur le long terme. Equiper, c'est aussi prévoir, et au final modérer les dépenses.

RÉVISION DU POS ET DU PLU

Le mardi 4 novembre s'est tenue en mairie une réunion PLU, associant au groupe de travail composé des élus des trois listes (Navello, Bonnet et Clapaud) et du bureau d'études Marino, les représentants de la CoVe et de la Direction des territoires.

M Veve, président du syndicat Comtat-Ventoux qui a élaboré le SCOT, approuvé le 18 juin 2013, a surtout démontré la compatibilité du projet de PLU avec les grandes orientations du SCOT.

La DDT, a quant à elle rappelé les contraintes et conditions nécessaires pour l'acceptation du futur PLU par les services de l'Etat.

A savoir :

- Obligation d'économiser le foncier en densifiant les zones urbaines existantes (U)
- Ne pas ouvrir les zones à urbaniser (AU) tant que les zones U ne sont pas couvertes
- La saturation de la STEP (station d'épuration) ne peut être opposée à une demande de permis de construire individuel en zone U
- Limiter la densification dans les quartiers excentrés à vocation résidentielle, en fixant des critères raisonnables et justifiables : taux d'imperméabilisation des sols, retrait par rapport aux axes de circulation…
- Poursuivre l'effort en faveur du logement locatif à loyer accessible.

Il n'y a pas eu de remarque particulière ni de remise en cause des principes énoncés. La prochaine réunion du groupe de travail PLU devra donc s'efforcer de définir les critères objectifs permettant de déterminer les secteurs à ouvrir à l'urbanisation.

A suivre.

INAUGURATION DES LOGEMENTS PLACE DU 14 JUILLET

C'est le 29 Octobre dernier qu'ont été inaugurés les deux nouveaux logements sociaux locatifs, place du 14 Juillet.
Inscrite dans un important effort de création de nouvelles résidences à loyers modérés, la municipalité souhaite offrir, notamment aux jeunes ménages, l'opportunité de s'installer dans la commune à prix décents. Le sous-préfet, Jean-François Moniotte, en visite à Mazan ce jour-même aux cotés de Monsieur le Maire et de nombreux élus, a d'ailleurs salué cette initiative reflétant le dynamisme de la ville : « *L'inauguration de ces deux nouveaux logements, entre dans la volonté du gouvernement de proposer un habitat de qualité à des prix décents.* » Il félicite également le maire d'avoir pris « *à bras-le-corps* » ce dossier épineux du logement locatif, qui nécessite un très gros travail de fond.
Car au-delà de l'aménagement du territoire, il s'agit bien de répondre aux besoins grandissants des demandes locatives des citoyens.
Ces deux appartements situés en centre ville participent au renforcement de la mixité sociale et par là même à la revitalisation du village.
Cette réalisation vient poursuivre la démarche déjà entamée avec la construction réussie des 6 logements de la résidence « *Les Ortolans* » et celle en cours des 50 logements quartier de la Bruyssande.

TEMPS FORTS DES TAP
(Temps d'activités périscolaires)
Une mamie pour tous !

Grande nouveauté de la 2e période, les travaux de couture animés par les bénévoles de l'amicale des retraités.
De beaux moments de partages entre les générations !

LES RYTHMES SCOLAIRES

Petit rappel. Deux aspects dans la réforme mise en place à la dernière rentrée : l'allongement de la semaine de cours avec classe le mercredi matin, tout en maintenant le même horaire hebdomadaire, et en raccourcissant la durée journalière. Pour compléter la journée, les municipalités se doivent de mettre en place des activités éducatives. C'est chose faite, et un bilan d'étape a été présenté au comité de pilotage le 13 novembre dernier.
En bref.
Les effectifs. Le nombre d'élèves inscrits à la seconde période (Toussaint-Noël) affiche une baisse légère : 231 contre 263. Dans toutes les écoles, les participants sont plus nombreux à l'après-midi du mardi qu'à celle du vendredi. Sans aucun doute l'effet week-end !
Les activités. Une constante dans la répartition des activités sportives, culturelles et manuelles, sous l'encadrement des animateurs.
Les remarques exprimées. En premier lieu, la satisfaction partagée, parents, enseignants et animateurs. Le constat d'une certaine fatigue des enfants, observée par quelques parents et quelques enseignants, dont il semble, après discussion, qu'elle ne soit pas systématiquement imputable à une « surcharge d'école ».

CONFÉRENCE DE PRESSE

Lors de sa conférence de presse annuelle, le Maire, Aimé Navello, outre les réalisations des années passées et des projets restant encore à concrétiser, a une fois de plus explicité la logique de l'action déployée depuis 2008, action qui va connaître une relative modération dès lors que l'essentiel a été fait, et que l'évolution de la conjoncture appelle désormais à une relative prudence.
Le fil rouge de la politique communale répond aux préoccupations, à la fois urbaines et sociales, de créer du lien dans une cité aux quartiers éclatés. La structuration paradoxale de Mazan, avec un centre fragile demandant à être conforté et des annexes (ou excroissances ?) excentrés en développement constant et rapide, a maintes fois déjà été évoquée. C'est pour remédier à cette particularité que les équipements publics récents (Boiserie, école unique, centre culturel…) ainsi que les projets d'aménagement (Ferraille, Piol…) doivent, en fonction de leur implantation et de leur vocation, créer un sentiment d'appartenance à une même collectivité, au-delà même du quartier. Le réagencement de la commune est désormais en bonne voie.
Et puis le Maire a évoqué le contexte économique et financier. La crise conduit l'Etat-providence, auquel beaucoup tenaient et s'étaient habitués, à réduire les dotations aux collectivités de toute nature. Avec des recettes qui stagnent (impôts), des dotations (DGF) qui diminuent, et des dépenses incompressibles qui augmentent (masse salariale, TVA, énergie…), il va falloir encore mieux utiliser l'argent public, dès lors qu'il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité communale. En fait, un manque à gagner annuel pour la commune de 190 000 €, soit plus d'1 M€ pour la mandature. Alors quid de la situation financière de la commune ? Il n'y a pas péril en la demeure. Les chiffres permettent au Maire de rassurer. 15 M€ investis depuis 2008, pour seulement 4 M€ empruntés. Une dette par habitant de 856 € quand la moyenne des communes de même importance est à 932 €. Dette qui connaîtra une légère remontée pour redescendre très vite à 796 € en 2020. Plutôt rassurant, tout cela !
Et puis le Maire aborde un autre point quelque peu épineux de la gestion municipale : le manque de logements locatifs sociaux, qui condamne à une pénalité de 58 000 € pour l'année. L'absence de « logements locatifs à loyer abordable » pénalise doublement, sur le plan financier et sur le plan social et démographique. Les jeunes ménages ne trouvent pas à s'installer. Il faut cependant des jeunes pour faire vivre les écoles, les équipements sportifs, sociaux et culturels… et rééquilibrer une population à tendance vieillissante. Malgré les efforts déployés, les contacts multipliés, les réalisations progressent lentement. Les constructeurs se font rares, les bailleurs sociaux renâclent, la commune paie… Partie d'une quarantaine de logements, la commune devrait atteindre les cent d'ici quelque temps, alors qu'il en faudra d'ici là 600 (Loi SRU) ! Le droit de préemption* repris par le Préfet permettra-t-il d'accélérer les choses ? Il est permis de rester sceptique, au vu des difficultés rencontrées sur le terrain.
Et puis n'oublions pas les projets qui restent à réaliser, déroulés par le Maire et justifiés. La poursuite de l'aménagement du centre historique : place des Arcades et rue de la porte de Carpentras. La réalisation de la bibliothèque et du centre culturel dans l'actuelle école Mademoiselle Foussa. La création d'un skate park, courant 2015. La restructuration de la place du 11 Novembre en place provençale. Une conférence de presse largement suivie par les médias, de laquelle Aimé Navello, a su faire émerger, malgré les difficultés contextuelles, un sentiment de satisfaction et d'espoir.

** Le droit de préemption permet à une personne publique, généralement une commune, d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement définies par elle, un bien immobilier mis en vente par une personne privée (particulier) ou morale (entreprise). Le propriétaire du bien n'est alors pas libre de vendre son bien à l'acquéreur de son choix et aux conditions qu'il souhaite.*
Le droit de préemption doit être exercé en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement urbain d'intérêt général (création d'équipements collectifs, création de logements sociaux, lutte contre l'insalubrité, renouvellement urbain...).

LE NOUVEAU SOUS-PREFET en visite à Mazan

Aimé Navello, Maire de Mazan et ses adjoints ont eu le plaisir de recevoir Jean-François Moniotte, le nouveau Sous-Préfet, pour lui présenter sur le terrain les spécificités de la ville, les réalisations et les projets en cours : aménagement des parkings de proximité, du jardin de l'Auzon, restauration et embellissement du centre historique dont la place de l'église est un exemple réussi, logements sociaux etc.
La visite s'est poursuivie par le chantier du grand projet d'extension du groupe scolaire de la Condamine, qui vise à garantir aux citoyens un accueil scolaire de qualité pour leurs enfants mais aussi d'optimiser les installations (conformité thermique, agrandissement des locaux, accueil des personnes à mobilité réduite…). Puis direction la Boiserie vitrine de l'écoconstruction en Vaucluse.
Jean-François Moniotte a salué le travail réalisé par l'équipe municipale : « *J'ai vu des réalisations exceptionnelles comme la Boiserie et des projets structurants qui montrent bien la réflexion du Maire face à l'augmentation de la population. Il n'est pas évident d'être un élu qui doit à la fois proposer des changements tout en gardant l'âme de son village.* »

EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux

Rappel. Sa responsabilité a été recentrée sur l'entretien des cours d'eau et la prévention des risques d'inondation.
Le projet longtemps développé et instruit du bassin écrêteur de crues du Moulin du Vaisseau, vient d'être définitivement abandonné, suite à l'analyse coût/bénéfice, estimé défavorable. En effet, les études concluent qu'un investissement élevé ne génèrerait qu'une modération minime du niveau des eaux, insuffisante pour préserver les personnes et les biens.
Aussi, les travaux de protection seront réorientés. Secteur de l'Auzon concerné : la traversée du secteur urbain, le plus vulnérable aux inondations. Une étude menée début 2015, devra lister les travaux d'aménagement pour régulariser, fluidifier et maîtriser les débits excessifs, là où les débordements ont sévi à plusieurs reprises depuis 1992.
Tous les fossés, mayres et ruisseaux de la commune font l'objet d'un entretien du syndicat, en lieu et place de l'obligation des riverains propriétaires, à fréquence triennale. L'Auzon obéit à un contrôle et des entretiens annuels. Les travaux importants menés ces dernières années sur le cours de l'Auzon, au niveau du Moulin du Vaisseau, au pont de Blauvac et plus en aval sur une grande partie du ban communal, doivent contribuer à domestiquer les niveaux et préserver ainsi des débordements. Certes, les embâcles et les dépôts de matériaux sur les berges sont en voie de réduction, mais pour autant serait-on sur la bonne voie ? Peut-être, mais sans excès d'optimisme, dès lors que la préservation des risques d'inondation passe aussi par la responsabilisation et le civisme de chacun. Tout ce qui encombre le lit ou les berges (matériaux, déchets, embâcles…) doit être signalé aux services techniques municipaux, à charge pour eux d'en aviser les techniciens d'EPAGE.

RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

Lundi 5 janvier
Concours de Belote de l'Amicale des retraités
Foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 /
04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Vendredi 9 janvier
Cérémonie des vœux à la population
19h15, à la Boiserie
Gratuit
Aimé Navello, Maire de Mazan, présentera ses vœux aux Mazanaises et aux Mazanais. Le discours sera suivi d'un spectacle musical drôle et décalé, « Cosi Fan tutte » librement revisité par les comédiens volants et d'une dégustation des galettes des rois, le tout offert par la municipalité.
Renseignements et inscriptions au 04 90 69 47 84
(dans la limite des places disponibles)

Samedi 10 janvier
Assemblée générale de l'Amicale des retraités
10h30, foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 /
04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 10 janvier
Atelier d'écriture avec Marie Simonet
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 10 janvier
Groupe d'écriture récréatif
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Dimanche 11 janvier
Loto des commerçants
15h, la Boiserie
Organisé par l'association Mazan Dynamique
Infos : 06 89 44 94 98 /
sandrinelieppe@laposte.net

Du 13 janvier au 6 février
23ème salon de Peinture, thème de « la Danse »
De 9h à 12h et de 14h à 18h,
Office du tourisme
Participation de nombreux peintres de la région.
Votez pour votre tableau coup de cœur
Entrée libre.
Infos : 04 90 69 74 27

Jeudi 15 janvier
Galette des rois de l'association Culture et Patrimoine
De 14h à 18h, la Boiserie
Infos : 04 90 60 46 04 /
joseph.barruol@wanadoo.fr

Vendredi 16 janvier
Assemblée générale du Cyclo-Club Mazanais
17h, la Boiserie
Infos : 04 90 63 08 41 / 04 90 69 75 77
gerard.dejean3@wanadoo.fr

Samedi 17 janvier
Goûter des retraités
14h30, la Boiserie
Organisé par la Mairie de Mazan, le Pôle social municipal et le CCAS
Infos : 09 63 60 90 36 /
ccas.mazan@orange.fr

Mercredi 21 Janvier
Journée « florilège démonstration »
9h30, foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 67 46 /
04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Mercredi 21 janvier
Galette des rois de l'association Atousport
La Boiserie
Infos : 04 90 69 78 61 /
valabreguechristiane@orange.fr

Samedi 24 janvier
Atelier d'écriture
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 24 janvier
Causerie sur le thème des ouvrages de Pierre Magnan, avec Sophie Reymond
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 24 janvier
Conférence diapos « Sur le chemin de Compostelle » par Jean Pierre Ribba
14h, foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 67 46 / 04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 24 janvier
3ème Coupe Fuji du Judo Club Mazanais
Judo et Jujitsu
De 9h à 18h, COSEC Léonce Barras
Infos : 04 90 35 06 02 / 06 15 56 35 75 / judoclubmazanais@hotmail.fr
http://judoclubmazanais.free.fr/

Samedi 24 janvier
Contes et légendes du Mont Ventoux par Paul Peyre
16h, salle de La Poste
Entrée libre
Organisée par l'Association Philosophique Culturelle et Sociale
Infos : 06 88 79 20 51

Samedi 24 Janvier
Soirée de gala de l'association Créati'events
19h, la Boiserie
Plein tarif : 16 euros
Tarif enfant: 6 euros
Vip : 35 euros
Infos : 06 82 83 21 33
http://www.facebook.com/creatievents.mazan?fref=ts

Mardi 27 janvier
Spectacle musical de l'école de la Condamine
18h30, la Boiserie

Jeudi 29 janvier
Galette des rois de l'Amicale des Retraités
Foyer de l'Amicale des Retraités
Inscriptions : 04 90 69 78 03 /
04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Vendredi 30 janvier
Spectacle musical de l'Ecole St Dominique
20h30, la Boiserie
Infos : 04 90 69 84 23

Samedi 31 Janvier
Conférence sur l'Ethiopie par Hubert Tabutiaux et l'association Culture et Patrimoine
16h, salle de l'Allée
Infos : 04 90 60 46 04 / joseph.barruoL@wanadoo.fr

Lundi 2 février
Concours de belote de l'Amicale des Retraités
Foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 /
amr.sarrazin@orange.fr

Jeudi 5 février
Réunion RAM/PMI Bien-être et savoir
19h, la Boiserie
Infos : 06 23 80 56 56

Samedi 7 février
Cérémonie de la Sainte Barbe
19h, salle du conseil municipal de la mairie de Mazan
Organisée par les sapeurs pompiers et la ville de Mazan

Samedi 7 février
Loto Caritatif
Organisé par le Club Kiwanis Percussions Mazan
20h, la Boiserie
1 carton 5 € / 5 cartons 20€
Infos : 06 18 01 27 03
www.ckpm.free.fr

RENDEZ-VOUS DE L'HIVER

Lundi 9 février
Loto de l'Amicale des Retraités
Foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 / amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 14 février
Tupp ou la coupeuse de feu
20h30, la Boiserie
Théâtre
Programmé par la ville de Mazan en partenariat avec la Garance (scène nationale de Cavaillon)
Infos : 04 90 69 47 84

Samedi 14 février
Atelier d'écriture
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 14 février
Causerie « Découvrir les ouvrages du chamanisme » Avec Danièle Rageot
De 16h à 17h30, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Dimanche 15 février
Loto de la Paroisse
15h, la Boiserie
Infos : 04 90 69 70 60

Samedi 21 février
Atelier d'écriture avec Marie Simonet
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 21 février
Groupe d'écriture récréatif
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 21 février
Assemblée générale de l'association Moto-club Mazanais
18h30, la Boiserie
Infos : 06 61 30 26 55
http://www.motoclubmazanais.com

Mercredi 25 février
Collecte de sang
De 15h à 19h30, la Boiserie

Samedi 28 février
Conférence sur Marcel Pagnol et Jean Giono au cinéma par Guy Mondon et l'A.P.C.S.
16h00, salle de la Poste
Entrée libre
Infos : 06 88 79 20 51

Du Lundi 2 au Vendredi 20 mars
Exposition des peintures de Christian Abadie
Office du tourisme
Entrée libre
Vernissage le vendredi 6 mars à 18h
Infos : 04 90 69 74 27

Lundi 2 mars
Concours de Belote de l'Amicale des Retraités
Foyer de l'amicale des retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 / amr.sarrazin@orange.fr

Dimanche 8 mars
Course de Trial
De 8h30 à 17h30, circuit Morel à Méthamis
Organisée par l'association Moto-club mazanais dans le cadre du championnat de la ligue
Gratuit et ouvert à tous
Infos 06 61 30 26 55
http://www.motoclubmazanais.com

Jeudi 12 mars
Conférence Provence durable « Autour de la transition »
Avec Pierre Rabhi, André Bucher et Jean-Claude Pierre
20h, la Boiserie
Infos : 06 18 71 36 24

Vendredi 13 mars
Journée de démonstration « Pro-confort », Amicale des retraités
A partir de 9h30, foyer des retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 / amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 14 mars
Atelier d'écriture avec Marie Simonet
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 14 mars
Groupe d'écriture récréatif
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 14 et Dimanche 15 mars
Concours de danse par l'association Danse Mouvance
Toute la journée à partir de 10h, la Boiserie
Infos : 04 90 20 15 36

Mercredi 18 mars
Conférence sur la semaine de la parentalité
La Boiserie
Infos : 04 90 69 46 20

Jeudi 19 mars
Goûter oreillettes et chichis
14h, foyer de l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 / amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 21 Mars
Conférence « L'Histoire des Juifs du Comtat – généalogie » par Mme Anziani et l'association Culture et Patrimoine
17h, salle de la Poste
Infos : 04 90 60 46 04 / joseph.barruol@wanadoo.fr

Du lundi 23 mars au 10 avril
Exposition « Territoire, des chiffres et des êtres »
En partenariat avec la COVE
Vernissage le 27 mars à 18h
Infos : 04 90 69 74 27

Vendredi 27 mars
Sortie au Château du Roure à Courry Par l'Amicale des Retraités
Infos : 04 90 69 78 03 / 04 90 69 64 93 / amr.sarrazin@orange.fr

Samedi 28 mars
Groupe d'écriture récréatif
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 28 mars
Causerie sur le thème de « l'Autobiographie, mémoire et objet de consommation »
De 16h30 à 17h30, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 28 mars
Concert de Raul Paz (salsa)
20h30, la Boiserie
Programmé par la ville de Mazan en partenariat avec le Sonograf
Info : 04 90 69 47 84

Samedi 11 avril
Atelier d'écriture avec Marie Simonet
De 13h30 à 16h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

Samedi 11 avril
Groupe d'écriture récréatif
De 16h à 18h, bibliothèque municipale
Infos : 04 90 69 82 76

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public
des services municipaux
Police Rurale : 04 90 69 77 28
Administratifs
Accueil et population
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
04 90 69 70 19 - Site : www.mazan.fr
mairie-mazan@wanadoo.fr
Direction générale des services :
04 90 69 70 19
Urbanisme : 04 90 69 47 87
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Communication : 04 90 69 47 84
Affaires scolaires / Ressources humaines : 04 90 69 47 86
Lundi et mercredi de 9h à 12h
Comptabilité / Marchés publics :
04 90 69 47 86
Services techniques : 04 90 69 80 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à
Pôle social : Tél 09 63 60 90 36 -
Fax 04 90 69 52 55. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h – 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous les mardis après-midi
de 13h30 à 17h
Espace jeunes : 04 90 29 52 27
Du lundi au vendredi 14h à 19h
Bibliothèque municipale : 04 90 69 82 76
Lundi et mercredi de 15h à 18h
Mardi de 16h à 18h - Samedi de 10 à 12h
Office de tourisme : 04 90 69 74 27
Musée municipal Camille Pautet
D'octobre à avril, sur rendez-vous au :
04 90 69 75 01

PERMANENCES

En Mairie
Architecte conseil
Les 2e et 4e jeudis du mois de 14h à 17h ou sur rdv auprès du service urbanisme de la mairie
04 90 69 47 87
Habitat et Développement (Opération façade)
Le 2e jeudi du mois de 14h à 17h
Au local social de la Condamine
Conseil en formalités administratives, CCAS
424, chemin des écoliers.
Tous les matins 04 90 69 52 55
Assistante sociale
Le jeudi sur RDV au Centre Médico social
04 90 63 95 00
Consultation des nourrissons
Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00
Association de Médiation et d'Aide aux Victimes
2e vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30

MÉDECINS DE GARDE

Dr Boisson : 04 90 65 92 12
Dr Brenguier : 04 90 69 88 67
Dr Caut-Poitout : 04 90 69 63 15
Dr Coste : 04 90 69 77 68
Dr Lunadier : 04 90 61 80 27
Dr Nadra : 04 90 61 88 96
Dr Daniel Turturica : 04 90 69 70 17
Dr Irina Turturica : 04 90 29 67 78

Janvier
Jeudi 1er :
Docteur Boisson
Vendredi 2 :
Docteur Caut-Poitout
Samedi 3, dimanche 4 :
Docteur Daniel Turturica
Samedi 10, dimanche 11 :
Docteur Lunadier
Samedi 17, dimanche 18 :
Docteur Coste
Samedi 24, dimanche 25 :
Docteur Nadra
Samedi 31
Docteur Caut-Poitout

Février
Dimanche 1er :
Docteur Boisson
Samedi 7, dimanche 8 :
Docteur Caut-Poitout
Samedi 14, dimanche 15 :
Docteur Irina Turturica
Samedi 21, dimanche 22 :
Docteur Brenguier
Samedi 28 :
Docteur Daniel Turturica

Mars
Dimanche 1er :
Docteur Daniel Turturica
Samedi 7, dimanche 8 :
Docteur Lunadier
Samedi 14, dimanche 15 :
Docteur Coste
Samedi 21, dimanche 22 :
Docteur Nadra
Samedi 28, dimanche 29 :
Docteur Caut-Poitout

Sous réserve de modifications

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Samu : 15
Police secours : 17
Police Municipale : 04 90 69 77 28
Commissariat Carpentras :
04 90 67 62 00
Gendarmerie de Carpentras :
04 90 63 09 00
Urgences Hôpital Carpentras :
04 32 85 90 00
Pôle Santé : 04 32 85 88 88
Maternité Carpentras :
04 32 85 88 88
Synergia polyclinique :
04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison : 04 91 75 25 25
Centre Grands Brulés :
04 91 94 16 69

NAISSANCES

Septembre
Berger Estelle
Cassam Chenai Alicia
Pisani Elyna
Bremond Lucien

Octobre
Heyer Alyssia
Ojeda Dionne
Delay Hermine
Allegre Maxime
Mounier Chiara

Novembre
Alméras Angeline
Bernard Maé
Rutkowski Luca
Parfait Lola
Roux Louise
Debru Candice

MARIAGES

Septembre
Blondet Loïc et **Liautard** Chloé
Corbin Christopher et
Deltour Jessica
Breband Damien et
Eloy Dit Agry Anne-Sophie

Octobre
Barthélemy Louis et
Reimat Catherine
Fabre Jérome et Guelen Nathalie

Décembre
Pesy Grégory et
Tevar Maria-Mercédès

DÉCÈS

Septembre
Ibanès Incarnation, veuve **Planques**
Chauvet Emma, épouse **Rogier**
Kaszkowiak Jean-Luc
Grosjean Paul
Reynier Maryse, épouse **Avias**
Radisson Dider

Octobre
Roux Léonce
Avias Denis
Bailly Simone, épouse **Jeannin**
Leduc André
Fumel Gilbert

Novembre
Monge-Gallego Mariana, épouse **Navarro-Garcia**

mazandynamique.com
des entreprises proches de vous...
Savoir Faire & Juste Prix

BEL'LISSIME

COIFFURE & ESTHETIQUE

04.90.11.72.97

Rond point de l'oratoire 84380 Mazan

DIMANCHE 11 janvier 2015

LOTO

de prestige

Gros lot :

1 croisière en Méditerranée

+

Nombreux lots de valeur

à 15h00

Salle La Boiserie de Mazan

6 € le carton
15 € les 3
20 € les 5

organisé par

mazandynamique.com
des entreprises proches de vous...
Savoir Faire & Juste Prix

Aide Service 84

L'AS du service à la personne

LIVRAISON DES COURSES A DOMICILE, PREPARATION DES REPAS, ENTRETIEN DE LA MAISON, AIDE AUX PERSONNES AGEES, GARDE D'ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS, OU D'ANIMAUX DE COMPAGNIE...

Contact : 07.82.76.93.57

*Domaine d'intervention sur la commune de Mazan et sur un rayon de 20 km.

*Disponibilité en journée ou **soirée** la semaine, et **week-end**.

AIDE SERVICE 84
53 CHEMIN DE LA FERAILLE, 84380 MAZAN
Tél : 07.82.76.93.57, E-mail : aideservice8@gmail.com
SIRET 802 774 653 000 171

Parfums de Fleurs

Caralie et Trini Madon

52, boulevard des Innocents
84380 MAZAN

Tél : 04 86 71 50 02

Email : senteursderoses@outlook.fr
Site : www.parfumsdefleurs.wix.com

L'Atelier Santé et Saveurs

Chef à Domicile

Traiteur

Michèle Bocquet

www.sante-et-saveurs.com

Repas, brunch, réceptions Produits frais Approche Bio

Renseignements : Tél. 06 85 29 43 84

Retrouvez tous les spectacles progammés
à la Boiserie sur le site
www.laboiserie-mazan.fr

la Boiserie Mazan

Numéros pratiques à découper

Mazan
terroir du géant

Les services à votre écoute !

Accueil et population
04 90 69 70 19

Communication
04 90 69 47 84

Affaires scolaires et financieres
04 90 69 47 86

Urbanisme
04 60 69 47 87

Services techniques
04 90 69 80 20

Police rurale
04 90 69 77 28

Pôle social
04 90 69 52 55

Bibliothèque
04 90 69 82 76

Espace jeunes
04 90 29 52 27

Vendredi 9 janvier à 19h15,

Aimé Navello, Maire de Mazan, et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la **cérémonie des vœux à la population**.
Le discours sera suivi d'un spectacle musical drôle et décalé,
un « **Cosi Fan Tutte** »
(Prix du Public Avignon Off 2013), librement revisité par les comédiens volants et d'une dégustation des galettes des rois. Le tout offert par la ville de Mazan.
Renseignements et inscriptions au 04 90 69 47 84
(*dans la limite des places disponibles*)

Présentation du spectacle

Deux jeunes gens, chacun fiancé à deux sœurs, sont obligés de séduire la fiancée de l'autre pour honorer un pari.

Un « Cosi Fan tutte » librement adapté par les comédiens volants à partir des textes de Marivaux. Les grands airs sont quant à eux interprétés dans la langue originale du livret Da Ponte, c'est-à-dire en italien.